

Termes et conditions générales – Services de relocalisation pour clients privés

Art. 1 Demande de service

Packimpex SA ne fournira aucun service sans une confirmation du devis par e-mail ou par fax.

Art. 2 Forfaits supplémentaires

Packimpex SA ne réalisera aucune tâche supplémentaire en dehors des forfaits convenus sans l'autorisation écrite de la personne autorisée à réaliser les commandes.

Art. 3 Confidentialité

Les informations transmises, de nature confidentielle, ne seront pas partagées avec des tiers, sauf si cela est nécessaire à l'exécution de nos services. La nature de nos services nous oblige à partager des informations avec certains fournisseurs de services pertinents au processus de relocalisation et d'installation, en particulier les propriétaires, les compagnies d'assurance, les banques, les sociétés de télécommunications et parfois d'autres fournisseurs de services similaires. Ces renseignements ne seront utilisés que dans le seul but de faciliter le processus de réinstallation et d'établissement. Les données seront conservées en toute sécurité et avec un accès restreint en tout temps. Nous restituerons immédiatement tout document confidentiel, y compris les copies, si le donneur d'ordre en fait la demande.

Art. 4 Frais et dépenses

Packimpex SA n'inclut pas le coût des repas dans le prix des forfaits, ni les frais d'annonce en ligne relatives aux recherches de propriétés.

Art. 5 Heures ouvrées normales

Les prix sont basés sur un calendrier ouvré du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00 (les jours fériés sont classés comme des jours non ouvrés). Un supplément de 50 % sera facturé sur le travail réalisé en dehors de ces heures. L'accord préalable du client sera demandé avant la réalisation de ce service.

Art. 6 Location d'habitations

Nous faisons de notre mieux pour obtenir la propriété louée dans le cadre des contraintes du marché et des pratiques commerciales acceptées, mais Packimpex SA ne peut pas être tenu responsable si une demande de location est refusée.

Art. 7 Dépôts de garantie pour les propriétés en location

Packimpex SA ne peut pas être tenue responsable si un dépôt de garantie n'est pas restitué par le propriétaire.

Art. 8 Dommages préexistants

Packimpex SA ne peut pas être tenue responsable de dommages préexistants sur les propriétés.

Art. 9 Procuration

Si le client a déjà quitté la Suisse, Packimpex SA aura besoin d'une procuration afin d'effectuer le service au nom du client. Sauf si convenu autrement, les services n'incluent pas la gestion de la propriété, ni l'aération de la propriété pour le client.

Art. 10 Zone de couverture du service accompagné

Tous les services accompagnés ou sur site sont valides dans un rayon de 15 km de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lugano, Neuchâtel, Schaffhouse, Vevey, Zoug et Zurich. Tout service sur site en dehors de ces zones, ou impliquant plusieurs de ces zones en même temps, peut entraîner des coûts supplémentaires.

Art. 11 Prix

Tous les prix excluent les taxes gouvernementales, la TVA à 7,7 % et tous les frais accessoires/directs déboursés, comme par exemple les frais de messagerie ou d'envois de courriers recommandés.

Art. 12 Conditions de paiement

Nous demandons le paiement complet avant le début des services. Nous acceptons les paiements par virement bancaire ou par carte de crédit. Le client sera contacté dans un délai de 1 jour ouvré à partir de la confirmation du paiement.

Art. 13 Remboursements

Aucun remboursement ne sera accordé si vous choisissez d'annuler ou d'interrompre votre commande chez Packimpex SA après que nous ayons commencé à livrer vos services d'arrivée ou de départ (le jour où le consultant en relocalisation ou le coordinateur du déménagement vous contacte).

Art. 14 Annulation

Il est possible d'annuler votre commande après qu'elle ait été payée, mais avant qu'elle ait commencée (voir article 13 ci-dessus). Les frais d'annulation s'élèvent à CHF 250. Packimpex SA n'annulera la commande qu'après le paiement de ce montant.

Art. 15 Législation

Nous nous soumettons à la loi fédérale et cantonale suisse à tout moment. Le site légal pour les deux parties est le siège social du fournisseur de service.